



Saint Martin de Saint Maixent

BULLETIN

MUNICIPAL



Janvier 2023

www.saintmartindesaintmaixent.fr



[mairiedestmartindestmaixent](https://www.facebook.com/mairiedestmartindestmaixent)

Sommaire

	Mot du Maire	p 3
	Communauté de Communes	p 4 - 6
	Vie Municipale	p 6 - 7
	Budget	p 8
	Travaux	p 9 - 11
	Environnement	p 12 - 18
	Vie scolaire	p 19 - 20
	Jeunesse	p 21
	Vie Communale	p 22 - 23
	Vie Associative	p 23 - 27
	Vivre Ensemble	p 28 - 29
	Divers	p 30 - 31
	Festivités	p 32 - 39

MAIRIE



2 rue des Écoles

79400 SAINT MARTIN DE SAINT MAIXENT

mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du Secrétariat :

Lundi de 13h à 17h

Mardi de 13h à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Vendredi de 13h à 16h30





Chers Marti-Maixentaises et Marti- Maixentais,



Cette nouvelle année 2023 s'annonce exigeante et rigoureuse. Après la crise sanitaire, nous sommes confrontés à une crise économique sans précédent.

La saison estivale est déjà loin maintenant...Elle avait débuté par 4 vagues successives de chaleur et selon les recommandations de la Préfecture, le dispositif d'appels aux personnes les plus vulnérables a été actionné.

Les animations de l'été ont rencontré un beau succès et nous encourage à poursuivre nos actions de divertissement. Aussi, vous êtes venus nombreux au repas du 13 juillet et encore plus, pour admirer le feu d'artifice.

Après deux années sans repas des aînés, nous avons pu renouer avec cette tradition. Le partage d'un repas ainsi qu'une animation vous entraînant à quelques pas de danse, ont réchauffé vos cœurs.

Toutes ces manifestations sont l'opportunité de vous rencontrer et d'échanger librement ce qui nous permet d'être au mieux à votre écoute. Nous convenons de continuer nos rendez-vous de manière impromptue pour faciliter la parole.

Les différentes actions menées par la municipalité cette année, figurent dans ce bulletin. On peut noter la réalisation d'une voie cyclable par exemple et la mise en place de « deux écoliers » aux abords de l'école, permettant de renforcer l'identité et sécuriser le groupe scolaire.

Les travaux de la rue des Scythes, Chabannay et Champminet arrivent en phase finale. Une réunion publique a été organisée permettant de recueillir les attentes des habitants, la fin des travaux est prévue sur le 2^e trimestre 2023. Malgré une légère augmentation du coût des matériaux, nous clôturerons ce projet sans emprunt.

L'importante augmentation du coût de l'énergie nous conforte dans notre recherche permanente de réduction de consommation. Des lampes énergivores ont été remplacées par des lampes à leds ; des lampadaires solaires ont été installés ; l'éclairage public a été éteint pendant la période estivale. Enfin, la température à l'intérieur des bâtiments publics a été réduite, à la suite des préconisations de l'Etat.

Vous l'avez compris, nous rentrons dans une année de restriction, nous devons continuer à améliorer votre situation du bien vivre sur la commune tout en étant extrêmement vigilants sur nos dépenses.

L'équipe municipale se joint à moi pour relever ce challenge et vous souhaiter une belle année et surtout une excellente santé qui vous en conviendrez est la meilleure des richesses.

Je vous donne rendez-vous le **samedi 21 janvier à la salle de Fiol, pour la cérémonie des vœux.**
Prenez bien soin de vous.

Votre Maire, Angélique CAMARA

Vélos à assistance électrique



Testez l'électrique

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, engagée dans un Plan Climat Air Energie Territorial, souhaite encourager les mobilités durables et réduire le recours à la voiture individuelle, notamment pour les trajets du quotidien. Le service CycloVal vous permet de tester un vélo à assistance électrique durant plusieurs mois avant de prendre la décision d'acheter votre propre équipement.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne majeure ayant sa résidence principale sur le territoire de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, dans la limite d'un vélo par foyer.

Durées de location

- **Trois possibilités sont offertes : 3 mois – 6 mois – 12 mois**
- **1 mois d'essai possible (au même tarif soit 30€ ou 40€ selon le modèle choisi)**

Un rendez-vous de révision du vélo au maximum tous les 6 mois est obligatoire.

Tarifs et modes de règlement

- 30€ ou 40€ par mois selon le modèle choisi, quelle que soit la durée de location
- Règlement par prélèvement bancaire



Guid'Asso



La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres vous accompagnent dans toutes vos démarches associatives !

- ◆ L'organisation d'activité ou d'évènement
- ◆ Les Statuts
- ◆ L'assurance
- ◆ Les responsabilités
- ◆ La comptabilité
- ◆ La communication etc...

N'hésitez pas à solliciter le service, une permanence se tient les 3 derniers mercredis au sein de MES Services à Saint Maixent l'École.



CONTACT : Alban RABUSSIER,
Chargé de développement vie associative à la
Ligue de l'Enseignement,
alban.rabussier@laligue79.org 06.99.08.03.22

La commune a proposé à ses associations une
présentation du service le jeudi 27 octobre.



Animateur Ados



Les jeunes à partir de la 6ème jusqu'à 17 ans ne peuvent pas forcément se rendre dans les trois foyers ados intercommunaux installés à La Crèche, Saint-Maixent-l'Ecole et Pamproux. Pour remédier à cette situation, les élus ont décidé de mettre en place le projet "animateur itinérant" pour aller à la rencontre des jeunes.



Vie Municipale

Nouveaux horaires du secrétariat de mairie

Lundi de 13h à 17h

Mardi de 13h à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Judi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Vendredi de 13h à 16h30





Vie Municipale

Le personnel du secrétariat de mairie



La municipalité a le plaisir de vous présenter Madame Loetitia NERAULT.

A la suite de la mutation de Céline BARBIER à la médiathèque du Haut Val de Sèvre, Madame Loetitia NERAULT a été recrutée sur le poste d'Assistante de Gestion Administrative à l'accueil de la mairie.

La municipalité lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !

Élection d'une adjointe au maire

Madame Aurélie MERCIER a été élue Adjointe par le conseil municipal du 30 Juin 2022, en raison du départ de Madame Chiara CLAIRC pour mutation familiale.

« Je suis ravie de m'impliquer dans les affaires culturelles, les loisirs, les festivités et les cérémonies. Mon expérience de présidente de l'Association de Parents d'Élèves est un atout, je me suis pleinement immergée dans ce rôle avec plus d'une dizaine de festivités que je vous laisse découvrir. Je suis aussi investie dans les commissions suivantes : Bulletin Municipal, Ecole, Cantine et Conseil des Jeunes ainsi que la Vie Sociale. » Le 1er semestre 2023 va être riche en animations. Nous comptons sur votre participation !





Budget prévisionnel 2023

Sobriété énergétique à l'échelle communale

La situation internationale, la crise mondiale de l'énergie ont des conséquences sur les finances des collectivités.

L'année 2022 a été marquée par une crise énergétique sans précédent entraînant une très forte augmentation des coûts.



Electricité

+15% avec le bouclier énergétique



Gaz

La facture pour le mois de décembre 2022 a vu le mégawatt-heure passer de 15,99 € à 229 €.

En 2023, le prix du mégawatt-heure annoncé par notre fournisseur sera de 143,83 € soit 9 fois le prix pour les consommations de l'année 2022.

De ce fait, la facture de gaz pour 2023 va être en très forte augmentation. Elle pourrait passer de 11 000 € à 60 000 €.

De plus, ces augmentations énergétiques se répercutent aussi sur le prix des matières et des services. Des conséquences significatives sur les investissements et le fonctionnement de la collectivité vont en découler.



Pour les bâtiments chauffés au gaz ou à l'électricité, **la température à 19°C est de rigueur** pendant l'occupation des locaux, et largement baissée voire supprimée pendant les temps de non occupation.

La municipalité a, depuis plusieurs années, entrepris la modernisation de ses installations d'éclairage public, ces travaux ont permis de réduire la consommation électrique de 74 000 kwh à 32 000 kwh. Cette diminution importante de consommation a juste permis de ne pas faire augmenter la facture énergétique de l'éclairage public .

L'extinction de l'éclairage public pour la période de juillet au 15 septembre a permis d'économiser 6 382 KWh.

La modernisation des installations électriques des bâtiments contribue aussi à la diminution des consommations électriques globales permettant aussi une maîtrise des coûts avant la crise de l'énergie.

Espace jeux « jeunes enfants » parc du Vallon St Martin

Ce lieu a été sécurisé par la pose d'une barrière le long du parking et les graviers sur cet espace ont été remplacés par un tapis amortissant.

Pour proposer des jeux diversifiés, un portique de balançoires a été installé.



Haies et arbres : Compensation SNCF

Des plantations ont été réalisées sur plusieurs sites (Parc du Vallon, terrains communaux rue de la Bellecour, Gentry et terrain près de la voie nouvelle direction Melle).



Déplacement doux



Chemin d'Éole

Afin de favoriser les déplacements à vélos, la municipalité a réhabilité le chemin d'Éole situé derrière le stade de foot et a balisé la route partant de Ricou, passant par Charchenay, Boisne, Gentray, le chemin d'Éole et la mairie.

Coût des travaux : 25 340.40€ TTC.

Rue des Scythes, Champminet, la Couture et du Chabannay

Depuis le début de l'année 2022, d'importants travaux ont été réalisés sur ces rues.

Après la rénovation des réseaux d'eau potable réalisée par la régie d'eau potable du Haut Val de Sèvre, la réalisation du réseau des eaux pluviales a été effectuée et deux bassins d'orage ont été construits. Après la trêve estivale, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ont débuté sous la conduite de l'entreprise EIFFAGE avec le soutien financier du SIEDS.

Au cours du premier semestre 2023 débiteront les travaux d'aménagement des rues.

Cet aménagement tant attendu par les habitants de ce quartier verra enfin son aboutissement en 2023.

Une réunion publique a eu lieu le 16 novembre avec une trentaine d'habitants des rues considérées, en présence des élus et du maître d'œuvre. L'esquisse du projet a été présentée par Madame Le Maire et le maître d'œuvre Monsieur GILLIER. Celui-ci a apporté les réponses techniques aux questions et remarques des personnes présentes.



Bassin d'orage



Rue des Scythes

Figurines Signa kids



Pour matérialiser davantage le passage piétons près du groupe scolaire, des figurines à taille d'enfants ont été installées en bord de route.

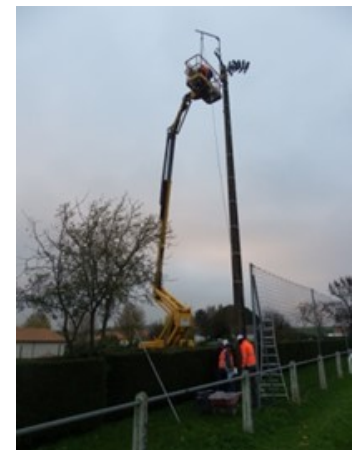
Munies de bandes réfléchissantes, elles préviennent et incitent les automobilistes à ralentir.

Achat : société ELAN CITÉ pour un montant de 2 077,20 € TTC.

Éclairage du stade

Dans un souci d'amélioration de l'éclairage du stade, la municipalité a décidé de remplacer les projecteurs en place par des projecteurs à leds qui ont une plus faible consommation d'énergie .

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise INEOS pour un montant de 40 110.00 € TTC et une subvention du SIEDS a été obtenue pour 23 397.50 €.





créateur de forêt



Tous les **BONS** moyens sont bons pour promouvoir la biodiversité et la préserver sur le long terme.

Cet îlot de biodiversité intègre une dynamique plus globale sur un terrain de 3 hectares sur Gentry. Le projet complet permettra d'avoir un parc aménagé par la commune, jouxtant l'espace forestier créé.



Entreprises, participez au projet !

nous@createurdeforet.fr

Particuliers, aidez-nous grâce au financement participatif

moi@createurdeforet.fr

<https://www.createurdeforet.fr>



Environnement

Le porteur de projet



Baptiste Trény,
Fondateur

Issu d'une enfance rurale charentaise et fort d'un parcours Managérial en entreprise, Baptiste a décidé de se lancer dans l'aventure Créateur de forêt afin de répondre aux enjeux liés à l'érosion de la biodiversité sur notre territoire.



Élise Girard,
Dirigeante associée /
Chargée de projet
biodiversité

Ingénieure de formation, suite à des expériences nourissantes en tant que chargée de projets et après une reconversion réussie dans le domaine de l'économie circulaire, Elise a rejoint Créateur de forêt pour s'investir concrètement au service de la nature.



Manon Merceron,
Chargée de développement
territorial / Bras droit des
dirigeants

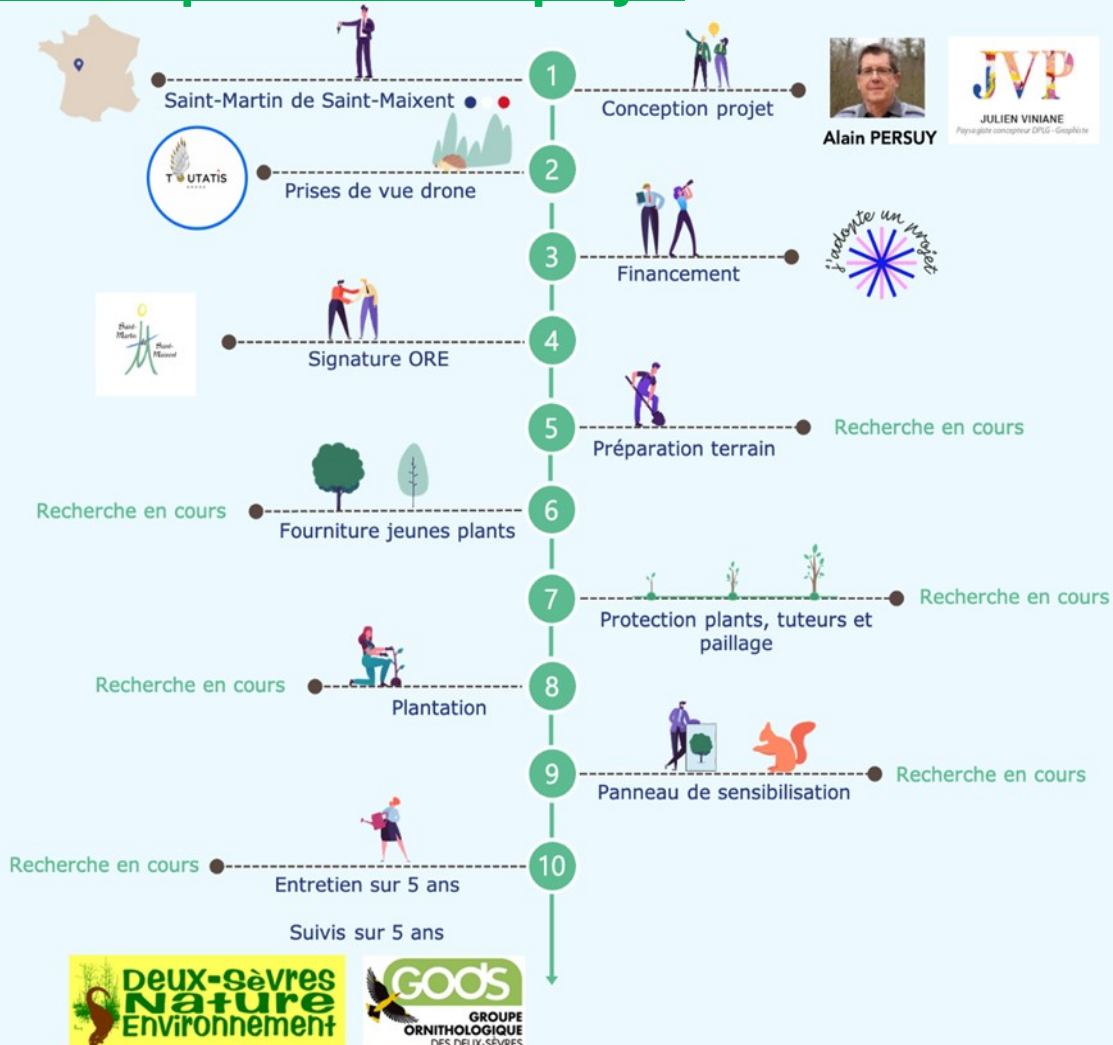
Sensibilisée aux questions environnementales depuis le début de son parcours universitaire, Manon prend aujourd'hui le chemin de Créateur de forêt afin de mettre en pratique ses compétences et d'ancrer l'entreprise au cœur de ses territoires d'action.



Manon Millet,
Chargée de développement
commercial

Native d'une île et ayant toujours évoluée au cœur d'un environnement naturel, c'est suite à un parcours dans le monde du marketing et du paramédical que Manon amorce une reconversion en quête d'un métier porteur de sens, pour préparer le monde de demain.

Les parties prenantes du projet





Environnement

Liste des essences du projet (1306 arbres et arbustes)

Liste des essences présentes au sein du projet		
Chêne pubescent 12,2 %	Chêne sessile 12,2 %	Charme commun 11,5 %
Erable champêtre 7,6 %	Alisier torminal 6,1 %	Alisier blanc 6,1 %
Cormier 4,6 %	Chêne vert 4,6 %	Merisier 3,8 %
Aulne de Corse 3,8 %	Aubépine monogyne 3,8 %	Fusain d'Europe 3,8 %
Viorne Lantane 3,8 %	Viorne à feuille d'orbier 3,8 %	Cornouiller sanguin 3,8 %
Troène sauvage 3,8 %	Prunellier 3,8 %	Amandier 0,2 %
Figuier 0,2 %		

[Engagez-vous avec nous pour financer cet îlot de Biodiversité sur Saint-Martin de Saint-Maixent](#)

Le terrain objet du projet de biodiversité est situé sur la commune de Saint-Martin de Saint-Maixent à Gentray, plus précisément à la Burgallerie.

Cet espace est mis à disposition par la collectivité qui souhaite **engager une dynamique environnementale et sociale sur son territoire.**

Le futur îlot de biodiversité évoluera sur 1,3 hectares et s'intégrera dans un projet plus global.

Cette initiative se veut concrète, locale, fédératrice et permettra de répondre avec sens à l'érosion de la biodiversité.

Le chantier de plantation est prévu à l'hiver 2024

<https://createurdeforet.jadopteunprojet.com/>





Compteurs Linky GÉRÉDIS

Lancement du déploiement des compteurs Linky GÉRÉDIS sur notre commune.

GÉRÉDIS, notre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité déploie les compteurs évolués « Linky GÉRÉDIS » entre juillet 2023 et mai 2024.

Cette mise en œuvre réglementaire vise un renouvellement du compteur à l'image de ce qui se pratique dans le gaz ou l'eau*, et une modernisation du réseau public d'électricité du SIEDS pour l'adapter aux enjeux de la transition énergétique.

Vous serez contacté et informé près de 2 mois avant la pose et plusieurs courriers vous seront adressés.

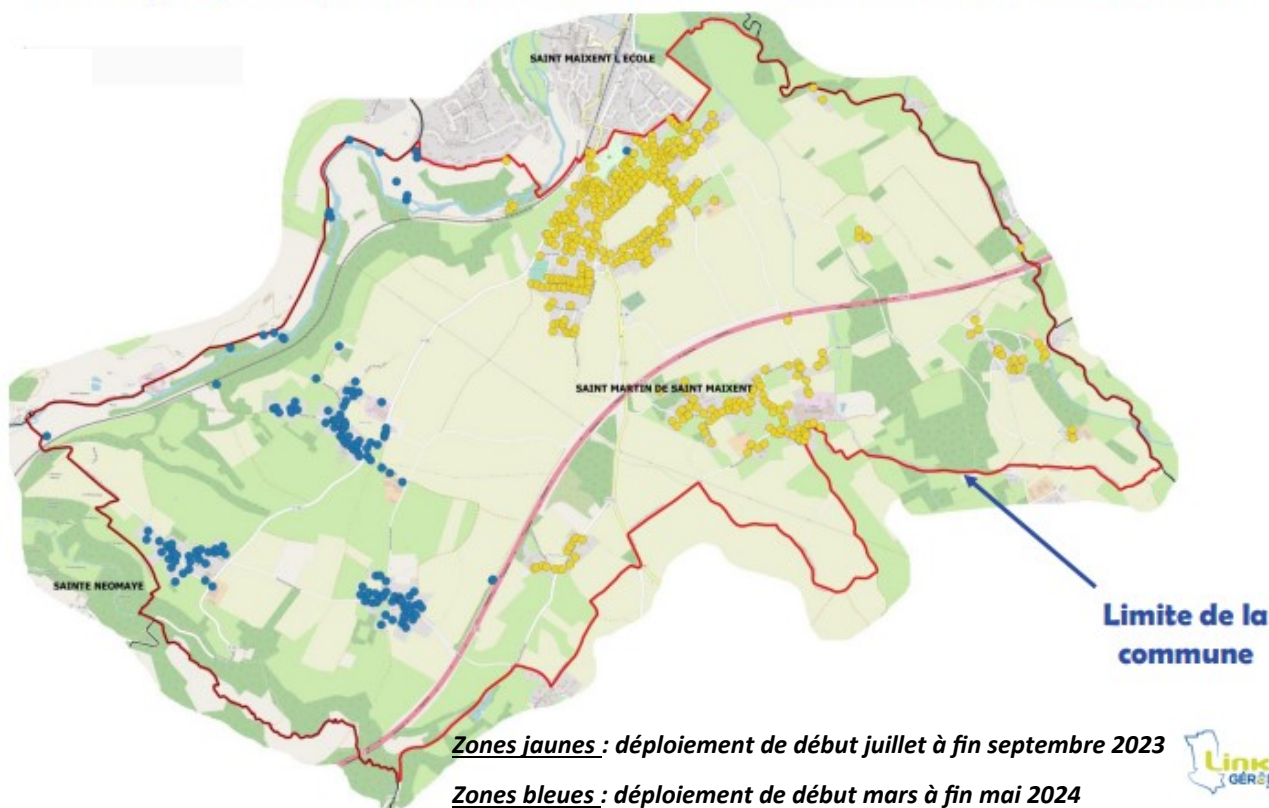
Sur notre commune, cette entreprise partenaire de GÉRÉDIS se nomme «PARERA Services». Elle a été retenue par GÉRÉDIS sur la base de son expérience, de ses valeurs, de la qualité de ses prestations techniques et de son exigence en matière de relation client.

Pour toutes vos demandes ou interrogations, vous pouvez :

- consulter le site internet conçu par GÉRÉDIS : www.linkygeredis.fr
- contacter GÉRÉDIS :
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : linky@geredis.fr
 - par courrier à l'adresse suivante : GÉRÉDIS Deux-Sèvres - CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX
 - par téléphone grâce au numéro vert suivant : 0 801 90 22 04 (services & appels gratuits).

**Pour garantir la fiabilité de la mesure d'énergie qu'ils assurent, les compteurs d'eau sont changés tous les 15 ans et les compteurs de gaz sont changés tous les 20 ans. Quant aux compteurs d'électricité, ils doivent maintenant être contrôlés tous les 10 ans.*

Cartographie de la commune : ST MARTIN DE ST MAIXENT



Info SIEDS

Pour passer un hiver serein !

écowatt

Votre météo pour une consommation responsable.

Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure

DES PRÉVISIONS JOURNALIÈRES en fonction des régions.

DES SIGNAUX CLAIRS :



VERT : pas d'alerte, tout va bien.



ORANGE : le système électrique est tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.



ROUGE : le système électrique est très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation.

DES NOTIFICATIONS pour être alerté des moments de tension sur le système électrique. C'est alors qu'il faut agir sur sa consommation en adoptant les éco-gestes.

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 21h30, vérifiez si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur www.gereadis.fr ou sur www.enedis.fr (selon votre gestionnaire de réseaux)

Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- * Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8 h/13 h et 18 h/20 h.
- * Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- * Baisser la température de chauffage à 19°.
- * Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- * Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- * Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- * Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- * Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- * Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- * Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- * Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- * ...

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.

DERNIER RECOURS : LE DÉLESTAGE

Comment serait-il organisé ?

- 1 Les coupures se feront à priori durant les périodes de pointe :

Le matin **8 h / 13 h** : Le soir **17 h 30 / 20 h 30**

- 2 Aucun foyer ne sera coupé plus de **2 h**.

- 3 Une partie seulement des foyers sera coupé et à tour de rôle.

- 4 Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...).

Les conseils pratiques

RADIO À PILE & JEUX
pour occuper le temps.

NOURRITURE
ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé...).

LAMPE DE POCHE
bougies, briquet ou allumettes.

BATTERIES
Pensez à recharger vos appareils et les batteries externes

NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR

LAISSER OUVERT
les ouvrants électrique (volet roulant, portail ou porte de garage électrique)

APPAREILS SENSIBLES
Coupez leur alimentation avant le créneau horaire de la coupure

VÊTEMENTS CHAUDS



Environnement

Syndicat Mixte à la Carte

Avec le SMC, j'Agis, je Trie, je Réduis...



Moins de Publicités avec le STOP PUB



35 kg, c'est la quantité de publicités reçue chaque année dans les boîtes à lettres. Apposer un autocollant stop-pub permet de refuser les prospectus publicitaires. Ces autocollants sont disponibles en mairie et au SMC.

Une nouvelle vie pour les TEXTILES : vêtements, linge de maison, chaussures



Rendez-vous sur refashion.fr/citoyen pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous. Déposez vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L), de même pour vos chaussures liées par paire. Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés. Tous vos textiles ont droit à une nouvelle vie, même ceux qui sont usés ou troués!



Utilisation des VÉGÉTAUX au jardin : feuilles, tontes, branchages



Les végétaux représentent la moitié des apports en déchetterie, alors qu'ils sont d'une grande utilité au jardin. Il devient primordial d'adopter une nouvelle gestion des déchets végétaux plus respectueuse de l'environnement et plus économique.

La tonte mulching consiste à couper l'herbe finement et la laisser sur place. Elle est alors rapidement décomposée et nourrit le sol.

Le paillage, c'est recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat de branches. Il permet de protéger de la sécheresse et d'enrichir le sol. Vous pouvez déposer directement vos tontes au pied des haies.

Le compostage au jardin permet de recycler les petits branchages, les fleurs fanées, les déchets du potager, les déchets de cuisine.

Lutte contre le GASPILLAGE ALIMENTAIRE à la maison



Le gaspillage alimentaire, c'est le fait de jeter de la nourriture à la poubelle. Et vous, ça vous arrive souvent ?

Pour traquer le gaspillage alimentaire, voici les gestes les plus efficaces :

- prévoir ses repas à l'avance,
- établir une liste lorsqu'on va faire ses courses,
- savoir doser les quantités de nourriture afin d'éviter d'avoir des restes,
- bien gérer les dates de péremption et bien conserver les aliments.

En savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire>

+ d'infos sur : www.smc79.fr - facebook.com/SyndicatSMC79 - 05 49 05 37 10





Environnement

Syndicat Mixte à la Carte

Avec le SMC, j'Agis, je Trie, je Composte...



Les **EMBALLAGES** en plastique, en métal, les cartonnettes, les briques alimentaires
Les **PAPIERS**, journaux, magazines, prospectus, courriers, livres



Déposez vos emballages en VRAC et **NON IMBRIQUÉS** les uns dans les autres, dans le bac à couvercle jaune. L'assemblage de différentes matières empêche le recyclage.

Déchets refusés : gros cartons, textiles, nappes et serviettes en papier, tout objet n'étant pas un emballage



Les pots, bocaux et bouteilles en **VERRE**



Retrouvez la localisation des bornes d'apport volontaire pour le verre sur le site www.smc79.fr ou sur l'application Guide du tri de CITEO.

Les **BIODÉCHETS** de cuisine : fruits et légumes abîmés, épluchures, marc de café, thé, essuie-tout



Compostez en tas, en composteur individuel ou collectif. Possibilité d'obtenir un composteur au siège social, à Ste-Eanne ou livraison en déchetterie en appelant le SMC.

En **DÉCHETTERIES** : les cartons, les objets, les appareils électriques, les produits toxiques, les piles, les ampoules, les jouets, la vaisselle cassée, le polystyrène, le mobilier, les textiles, les végétaux...



25 passages par an



Pensez à charger votre véhicule, en séparant bien les types de déchets, cela simplifiera vos dépôts et vous fera gagner du temps.



Les vêtements et linge de maison propres et secs dans un sac fermé, ainsi que les chaussures liées par paire, à déposer dans les bornes dédiées.



Donnez vos objets en bon état pour la recyclerie.

+ d'infos sur : www.smc79.fr - facebook.com/SyndicatSMC79 - 05 49 05 37 10





Le Conseil Municipal des Jeunes



ELECTIONS RENTRÉE 2022

Le mardi 20 septembre, deux élues sont intervenues dans la classe de CM1 afin d'expliquer le rôle d'un conseil des jeunes et rappeler les projets réalisés lors des mandats précédents. Les élèves ont posé des questions et proposé des idées. 4 jeunes ont déposé leur candidature, elles ont été affichées dans l'école.

Les enseignantes ont travaillé en classe sur ce projet, et expliqué la démarche de cet engagement citoyen. C'est la septième année que la municipalité s'engage auprès des jeunes.



Le mardi 11 octobre, les enfants sont arrivés par groupe classe, dans la salle de la garderie, transformée en salle de vote. Ils ont pris plusieurs bulletins et une enveloppe, sont passés dans l'isoloir et ont déposé le bulletin dans l'urne. Beaucoup d'émotions ressenties à cette occasion : stress, satisfaction et fierté d'avoir « fait comme leurs parents ». A eu lieu à suivre le dépouillement.

Le mercredi 19 octobre, une cérémonie d'investiture s'est déroulée à la mairie, avec une remise d'écharpe et un livret du citoyen pour les jeunes conseillers, accompagnés de leur famille.

Les 4 élus :

Elsa. BOINOT, Nino DAUPEUX, Mathis DESBOIS et Isac MELLOUIN

Déjà élus l'année dernière :

Noé BERTHAULT, Lana BERTRAND-GUERIN, Achille FOUQUET, Lounaé ROY et Hugo SIRET

Structure de jeux

Les enfants de maternelle ont eu le plaisir de découvrir après les vacances de la Toussaint une nouvelle aire de jeux.

Très appréciée, elle est très fréquentée pendant les récréations et la garderie.

MERCI LA MAIRIE POUR LE TROP BEAU
JEU DANS LA COUR



Achat et installation : société MANUTAN pour un montant de 26 073,77 € TTC

Label Génération 2024



L'école Emile Naslin a obtenu la labellisation « Génération 2024 » qui permet à l'école de s'ouvrir sur le sport (la pratique au sein de l'école, en partenariat avec les acteurs locaux, des rencontres avec des sportifs) pour créer un fort engouement autour des Jeux Olympiques qui auront lieu à Paris en 2024.

Au printemps dernier, certaines classes ont pu faire une visioconférence avec Lana Dubé, une jeune fille scolarisée en « sport étude hockey sur glace » à Nantes. Deux classes ont étudié les JO de Pékin. Un travail a eu lieu autour des valeurs de l'olympisme mais aussi sur la découverte des disciplines sportives dont certaines les ont étonnées par leur dangerosité et la prise de risque des athlètes.

Cette année, les classes de cycle 2 participent au projet « basket » et la classe de cycle 3 est inscrite au projet « rugby » en lien avec les associations locales. D'autres actions nous seront proposées par l'USEP départemental au fil de l'année scolaire.

En ce début d'année, les CM ont organisé une matinée sportive pour leurs camarades des autres classes. Ils ont créé leurs propres ateliers et les ont animés la semaine du 21 septembre, date de la Journée Nationale du sport scolaire. Cette matinée, malgré quelques petits soucis d'organisation, a été appréciée de tous.



Sortie cinéma

Comme tous les ans, toutes les classes du groupe scolaire Emile NASLIN se sont rendues au cinéma à La Crèche le vendredi 16 décembre.

Le coût pour le transport scolaire de cette sortie a été pris en charge par la municipalité pour un montant de 481.80 € TTC.





Dispositif Argent de Poche

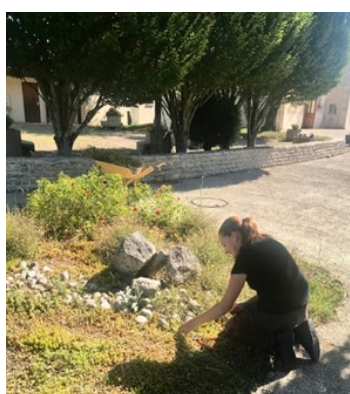


Dispositif Argent de Poche de 16 à 17 ans



S'occuper pendant ses vacances... bénéficier d'une première expérience du travail... se faire un peu d'argent de poche... se voir confier des missions... être utile pour sa commune, à chacun sa motivation !

3 heures par jour, un suivi du jeune, un bilan



Laly VAURY a sollicité le service pour une semaine. Préférant être en extérieur, une activité de désherbage devant la mairie lui a été proposée, ce qu'elle a accepté avec plaisir et avec le sourire !

Paul TIRVEILLOT a candidaté pour deux semaines, la première était consacrée au rangement de la bibliothèque ainsi que des étagères de classe du groupe scolaire, la seconde à l'enlèvement du lierre le long du cimetière.



Félix COUFFIGNAL a également saisi l'opportunité du dispositif argent de poche en travaillant une semaine cet automne en extérieur.

Enzo BERTRAND - GUERIN a lui aussi participé une semaine au dispositif. Il a tondu, ramassé les feuilles et nettoyé les parterres de fleurs.



La Municipalité remercie ses jeunes pour leur investissement sur la commune !



Vie communale

Marché des producteurs locaux et bio



AMAP DE LA
CERISAIE

Le deuxième vendredi de chaque mois à la salle de FIOLE en accès libre.



Tout nouveau ! Un marché de producteurs locaux se tient depuis quelques mois dans la salle de Fiol. Vous pouvez y retrouver des légumes, du pain, des œufs, de la farine, des pâtes, du fromage de chèvre, du miel, de la bière et d'autres produits variés. N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Si les fréquentations augmentent, nous pourrions maintenir ce marché au plus près de chez vous et même l'agrandir avec d'autres productions. Les producteurs n'attendent plus que vous !

Et si vous le souhaitez, vous pouvez également adhérer à l'AMAP de la Cerisaie, Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, qui organise les marchés et vous donnera accès chaque semaine à un panier de légumes de saison. Vous engager à l'année, c'est vous garantir une alimentation locale toute l'année et soutenir l'agriculture française.

Pour plus de renseignements sur les marchés et l'AMAP, n'hésitez pas à contacter Dimitri LOCHON au 06.32.82.61.90 ou Margaux Sabourin au 06.50.64.99.52 et à visiter la page Facebook AMAP de la Cerisaie.

Marché sur la place de la Mairie

Tous les jeudis matin



« Jammét sans ma cochonaille »



« L'épicier Ambulant »

Et un jeudi par mois

« Les Mots Volants »





Vie communale

Etat Civil

Naissances

DELAUMONE Louison, née le 26 mai 2022

POMA Touay, né le 16 octobre 2022

BOUGOUIN Adèle, née le 18 mai 2022

JEAN-LOUIS Lénny, né le 29 mars 2022



Publication avec l'accord des familles (Loi RGPD)



Vie associative



Association des Parents d'Elèves

Après une année de sommeil,
l'Association des Parents d'Elèves s'est enfin réveillée !!

L'APE c'est ...

Des actions simples
tout au long de
l'année scolaire...

Afin d'offrir des sorties
pédagogiques, culturelles...
(cinéma, voyage, kermesse...)



Menées par des parents
d'élèves bénévoles...



N'hésitez pas à participer à nos actions et ventes
(saucissons, sapins, tartiflette lors du marché de Noël...)

N'oubliez pas que TOUTES les actions menées par l'APE sont pour NOS enfants.

L'équipe APE.



Nouveau sur votre commune : L2S FORM



L'association sportive L 2S Form est née au mois d'août 2022

En développement et en recherche de nouvelles idées pour des projets sportifs , L 2S Form déborde d'énergie pour apporter à ses adhérents actuels et futurs des séances de cours festifs

Zumba KIDS le mardi soir de 18h à 19 h.
Zumba STEP le jeudi de 19h à 20h.

Des nouveaux créneaux et plusieurs idées sont en train de mûrir pour l'année 2023 – 2024 : renforcement musculaire avec Elastiband, du Cardio avec des circuits training

Décompresser, s'amuser, s'écouter, se respecter, se coordonner, danser, rigoler, et s'aimer ! C'est pour tout ça que L 2S Form est née.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux lors des évènements dont les informations arriveront prochainement.

Parce qu'une association telle que **L 2S Form** ne peut grandir que si VOUS la faites vivre.

Votre animatrice Lucie sera ravie de faire du sport, un allié dans votre vie !

A très bientôt,

Sportivement.

L 2S Form

FB et Insta: L 2S Form

Mail : l2sform@orange.fr

Téléphone : 06.31.55.10.53



Saint Martin Loisirs

L'association, forte de ses 81 adhérents, n'a jamais été aussi dynamique. De multiples activités ont été proposées au cours de l'année passée et le programme arrêté lors de l'assemblée générale pour l'année 2023 augure également une belle année animée.

L'adhésion annuelle à notre association reste à 10 € par personne et pour cette adhésion, il est proposé toutes les animations suivantes :

Galette des Rois : 6 janvier

Randonnées pédestres : rendez-vous à 08h45 devant la mairie puis déplacement en covoiturage pour une randonnée d'une douzaine de kilomètres dans la région : 8 janvier – 5 février – 12 mars – 2 avril – 27 mai (marche Edmond Proust) – 4 juin – 2 juillet (Chemin du Roy) – 3 septembre – 1^{er} octobre – 12 novembre – 3 décembre

Four à pain :

L'association met en chauffe une fois par mois le four à pain de Charchenay.

Les adhérents peuvent faire cuire des plats, tartes, pizza ou autres.

Des pains cuits au four sont également vendus.

A partir de 11h30, tous les adhérents partagent un moment de convivialité offert par l'association.



Confection et cuisson des tourteaux fromagés

Pour la fête du pain et pour Noël, des pains aux raisins et aux noix sont également proposés.

Dates de chauffe : 22 janvier – 19 février – 19 mars – 23 avril – 14 mai (fête du pain) – 18 juin – 23 juillet (repas de l'association) – 24 septembre – 22 octobre – 19 novembre (Beaujolais nouveau) – 17 décembre (pains de Noël)





Vie associative

Saint Martin Loisirs

Voyages : Covoiturage et l'association prend en charge les frais de déplacement.

Le dimanche 21 avril : journée au Puy-du-Fou ;

Le dimanche 17 septembre : Visite d'Angoulême.

Soirées à thème :

Soirée Raclette : vendredi 20 janvier

Soirée Crêpes – jeux de société : vendredi 17 février

Soirée Bowling : vendredi 13 octobre

Repas :

Repas de l'association le dimanche 23 juillet au four à pain

Repas inter-associations le dimanche 27 août salle de Fiol



Loisirs créatifs : A toutes les activités précédentes, s'ajoute l'atelier « loisirs créatifs » les mardis après-midi (14h-18h) les semaines paires, et les mercredis soir (20h-23h) les semaines impaires à la salle communale de Fiol.

Prochaine assemblée générale : le vendredi 24 novembre 2023 à 20h30 salle communale de Fiol.

Pour de plus amples informations, vous pouvez également consulter notre site :

<http://www.saint-martin-loisirs.fr>

Si une de nos activités vous intéresse, ou même plusieurs, contactez-nous au 06.42.35.83.85 ou par mail à saint.martin.loisirs.79400@gmail.com. Il n'est pas nécessaire d'attendre une assemblée générale pour adhérer, vous pouvez nous rejoindre quand vous le souhaitez.

Les membres du conseil d'administration et tous les adhérents de l'association « Saint-Martin Loisirs » vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une bonne année 2023.



Saint Martin Pétanque



Composition du conseil d'administration :

Président : Mr MAYE Julien

Vice-président : Mr MARTINEAU Thierry

Trésorière : Mme BACLE Julie

Secrétaire : Mme GILBERT Nathalie

Secrétaire adjointe : Mme TEXIER Gaëlle

Membre : Mr SOBRINO Dominique

Si vous aimez jouer à la pétanque, si vous voulez passer des moments agréables et conviviaux ou si vous souhaitez vous perfectionner, nous vous attendons dans notre club.

Nous comptons environ 20 à 30 membres et licencié(e)s chaque année.

Notre but est de promouvoir la pratique de la pétanque sur la commune de Saint-Martin de Saint-Maixent ainsi qu'à l'extérieur de la commune, au niveau départemental, régional et national.

Nous participons chaque année aux divers championnats départementaux, aux championnats des clubs, à la coupe des Deux-Sèvres et divers concours hors du département comme le régional de Parthenay et de Châtelailon.

Pour nos licencié(e)s, la saison commencera fin Février pour le début des qualifications départementales.

Nous organisons plusieurs challenges internes au cours de l'année réservés aux licencié(e)s et adhérent(e)s de notre club qui se déroulent sur 15 journées de 4 parties à la mêlée.

Un classement est établi et des récompenses sont distribuées en fin d'année.

Pour toute personne désirant rejoindre notre club, les licences sont au prix de 43 € et les cartes d'adhérent(e)s au prix de 15 €. Si vous êtes intéressé(e)s, merci de contacter :

Mme GILBERT Nathalie au 06-47-02-57-10

Les membres du bureau, licencié(e)s et adhérent(e)s du club vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

St Martin Pétanque

Nos chemins de campagne sont de plus en plus courtisés



Vous êtes nombreux à vouloir en profiter :

Randonneurs, coureurs, cyclistes sans oublier nos amis les chiens !



Pour le bien être et la sécurité de tous, lorsque vous promenez votre chien , tenez-le en laisse !

Même s'il est adorable et qu'il marche à vos côtés, l'activité sportive pourrait provoquer une réaction inattendue de votre animal et engendrer une peur immédiate du passant, qui lui ne connaît pas votre chien.

[Mieux vaut anticiper !](#)

[Tout le monde peut profiter des chemins en toute sécurité,](#)

[pour cela, chacun doit prendre ses responsabilités !](#)

Chiens de 1ère ou 2ème catégorie

Vous possédez un chien de première ou deuxième catégorie ? Alors vous êtes concerné par la législation sur les chiens dangereux !

Les propriétaires ou détenteurs d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie (*Article L. 211-14 du code rural*) doivent compléter le dossier de demande de délivrance d'un permis de détention d'un chien catégorisé et l'adresser à la mairie, accompagné des pièces justificatives mentionnées.



[Cerfa 13996-01](#)

Renseignements en Mairie.



Brûlage des végétaux



INTERDICTION DU BRULAGE DES DÉCHETS VERTS

Conformément au règlement sanitaire départemental et au code de l'environnement (art L.541-51-1) il est interdit d'effectuer tout type de brûlage, toute l'année à l'air libre.

Les dérogations mentionnées à l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 29/06/2010 réglementant les brûlages, la prévention des incendies et la protection de l'air sont :

« Les déchets verts, assimilés aux déchets ménagers : les particuliers ne bénéficiant pas d'une collecte de déchets verts à leur porte ou organisée à proximité, et n'ayant pas l'usage de compost, peuvent procéder à titre dérogatoire du 1^{er} octobre au 31 mai de l'année suivante à l'incinération de leurs déchets de jardin sous réserve du respect des autres réglementations en vigueur.

Une distance minimale de 50 mètres de toute construction devra être respectée et l'opération ne pourra avoir lieu par vent défavorable vis-à-vis des habitations voisines ».

« Haies bocagères, bosquets agricoles :

Le brûlage des résidus de la taille des haies bocagères ou de toute opération d'éclaircissage de haies ou de bosquets agricoles est autorisé du 1^{er} octobre au 31 mai de la même année, sous réserve de respecter la distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements et landes. Et une distance de 50 mètres de toute construction. L'opération ne pourra avoir lieu par vent défavorable.

Dans tous les cas, une déclaration de la mise à feu doit être faite auprès du maire, indiquant la date, le lieu et l'heure de celle-ci.

Face aux évolutions juridiques intervenues, la Préfecture nous informe qu'un nouvel arrêté préfectoral sera pris au printemps prochain. L'information sera diffusée sur les supports de communications habituels.

Des solutions au brûlage peuvent être trouvées :

La collecte en déchetterie,
la tonte mulching, le broyage, le paillage, le compostage.

Octobre rose

Du 1^{er} au 31 octobre



Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet évènement est le ruban rose.

Source : Wikipédia



En partenariat avec la Communauté de Communes, la commune a souhaité sensibiliser le public en participant à Octobre Rose.

Des parapluies ont été accrochés devant la mairie en guise de soutien. Les enfants qui fréquentent la garderie ont également participé à Octobre Rose, avec un atelier ludique.

Nous remercions les agents communautaires pour l'encadrement de cette activité réussie !



Carte Nationale d'identité

Vous avez besoin de faire ou de renouveler vos pièces d'identité (passeport et carte d'identité biométriques).

Depuis le 15 mars 2017, seules 16 communes du département sont équipées d'une station biométrique et peuvent enregistrer vos demandes de passeports et cartes d'identité (le lieu de la demande n'étant pas dépendant de votre domicile) : Airvault, Bressuire, Brioux sur Boutonne, Cerizay, Champdeniers, Chauray, Coulonges sur l'Autize, Mauléon, Mauzé sur le Mignon, Melle, Moncutant, Niort (Centre-ville et mairie annexe du Clou Bouchet), Parthenay, Saint-Maixent l'Ecole, Sauzé-Vaussais et Thouars.



Etape 1 : Pré-demande

Avant de déposer votre demande en mairie, une pré-demande de passeport ou de CNI devra être effectuée sur le [site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés](#).



Etape 2 : Prise de RDV

Vous devez prendre RDV à la mairie de votre choix.



Etape 3 : Finalisation de la demande

Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la démarche avec votre dossier complet, comportant une pré-demande, accompagnée de photos et de justificatifs conformes et récents (présence obligatoire des mineurs accompagnés de leur(s) parent(s)). La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande attribué, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Le numéro de votre pré-demande est indispensable à la mairie, conservez-le.



Etape 4 : Retrait de votre pièce d'identité uniquement en mairie sur RDV.

! Attention !

Les délais d'obtention d'un rendez-vous de dépôt de demande sont longs (plusieurs semaines, voire plusieurs mois), il est nécessaire d'anticiper au mieux.



Festivités du second semestre



13 Juillet 2022



Après deux années d'attente, les habitants étaient heureux de se retrouver pour la soirée du 13 Juillet sur le stade de la commune.

Cette année, pour marquer le retour à la normale des festivités, la municipalité a eu le plaisir d'offrir le repas aux Marti-Maixentais(es). La permanence de la buvette a été assurée par l'association Saint Martin Loisirs.

Malgré les fortes chaleurs, chacun a pu profiter d'un superbe feu d'artifice qui a enchanté petits et grands. Un bal a clôturé la soirée.



Festival TRAVERSE

Mercredi 20 Juillet, la municipalité a accueilli le festival Traverse, 80 personnes sont venues s'évader et voyager en écoutant les contes et légendes baignés de soleil de Halima HAMDANE.

Madame VAISSIERE et Monsieur LUCKUCK ont eu la gentillesse d'ouvrir leur jardin pour que ce festival des arts et de la parole puisse avoir lieu dans un cadre champêtre.





Cinéma en plein air

Un rendez-vous devenu incontournable !



Vendredi 19 août sur le stade de la commune, la pluie de la journée n'a pas découragé les cinéphiles venus en nombre pour assister à la projection :

« Un tour chez ma fille »

Des rires ont ponctué l'interprétation de Josiane Balasko, Mathilde Seigner, Jérôme Commandeur et bien d'autres acteurs.

Un moment de détente validé par les participants !



Hommage en l'honneur de Paul VEILLON et Paul DREVIN

Un hommage porté par la jeunesse,
pour que perdure le devoir de mémoire qui est essentiel.



Autorisation photos : Marc Lambourg

« On ne meurt que lorsque l'on ne se souvient plus de vous »

Deux collégiens de l'établissement Denfert Rochereau accompagnés du Principal Monsieur Pairault ainsi qu'une étudiante du lycée du Haut Val de Sèvre ont ouvert la cérémonie ce dimanche 25 septembre à Ricou.

Un jeune a lu le récit du drame écrit par Marcel Ricard, les deux autres un poème, dont « la Complainte du partisan ».

Différents intervenants sont venus exprimer l'importance du souvenir, avec la présence du Sénateur Philippe Mouiller, de Madame Vinatier Conseillère Départementale représentant Madame Coralie Desnoues la présidente du Conseil Départementale des Deux-Sèvres, Monsieur Jean-François Renoux Conseiller Départemental, Monsieur Morillon ancien professeur d'histoire ainsi que Madame Veillon la nièce du défunt accompagnée de sa fille.

Était également représentée Madame la Députée Dephine Batho par Monsieur Stéphane Baudry, Maire de St Maixent-L'École.

De nombreux porte- drapeaux avaient également fait le déplacement.

Cette cérémonie s'est poursuivie au lieu-dit Cathelogne situé à St Georges de Noisé avec un verre de l'amitié pour clôturer cette matinée.

Festivités du second semestre

Repas des aînés



Samedi 8 Octobre, les aînés se sont retrouvés avec plaisir après deux ans d'attente. Ils ont partagé un agréable moment, autour d'un délicieux repas et d'une animation musicale.



Commémoration du 11 novembre

Après plus de cinq années de combats coûtant la vie à des dizaines de millions de personnes, le 11 novembre 1918 marque la fin de la guerre.



Le Conseil Municipal des Jeunes était présent, accompagné d'un détachement militaire, des portes drapeaux ainsi que la population Marti-Maixentaise. Plusieurs lectures sont venues compléter cette fin de matinée :

- le message des Anciens Combattants ;
- la lecture des enfants de l'école Emile NASLIN ;
- le message de Madame Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.



Un rafraîchissement offert par la municipalité a permis d'échanger avec la population.



Festivités du second semestre

Sapin de Noël



Le 3 Décembre s'est tenu le concours « Sapin de Noël » qui avait été très apprécié l'année précédente. Les habitants ont pu se retrouver pour ce beau moment de convivialité et de partage.

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est ensuite rendu le 4 Décembre dans les villages pour découvrir les 5 sapins et élire celui qui, pour eux, était le plus authentique.

Avec beaucoup de difficultés puisque tous les sapins étaient magnifiques, le choix des jeunes élus s'est porté sur le sapin de Charchenay.

Félicitations !!!

Téléthon



Samedi 3 Décembre, la municipalité a accueilli le Cyclo Club Nanteuillais en soutien au téléthon. A cette occasion, une collation et des boissons chaudes leur ont été offertes.

Marché de Noël

Vendredi 9 Décembre, le marché de Noël a ouvert ses portes à la salle de Fiol ainsi qu'en extérieur, avec la présence des associations de la commune, de l'AMAP ainsi que celle du groupe scolaire.

Les agents techniques et les bénévoles ont tous œuvrés pour que cette belle soirée ait lieu, sans oublier les enfants qui nous ont réchauffés de leurs chants. Merci à tous pour votre investissement !

La venue du Père Noël était le moment fort de cette manifestation.



Le prix du sapin 2022 le plus authentique ainsi que celui de l'année 2021 ont été communiqués lors du marché de Noël : chaque village se verra offrir la plantation d'un arbre.

Broyage de sapin



Les habitants de la commune pourront venir déposer leur sapin de Noël sur la place de la Mairie du 02 au 13 Janvier.

Un broyage sera prévu par les agents techniques et les copeaux obtenus serviront de désherbant naturel.

Agenda des manifestations pour le premier semestre 2023



Du 02 au 13 Janvier 2023 : Dépôt des sapins sur la place de la mairie pour broyage par les cantonniers

21 janvier 2023 : Vœux du Maire à la salle de Fiol

Février 2023 : Projection des « Frères Braconnier »*

Février - Mars 2023: Plantations « Un arbre, une naissance »*

Mars 2023 : Goûter littéraire*

Avril 2023 : Exposition photos sur le Portugal de Mme Teytaud*

8 mai 2023 : Commémoration

Mai 2023 : Animation « boîte à livres » par M. Epron*

27 Mai 2023 : Journée sur Edmond Proust

* les dates définitives vous seront confirmées ultérieurement

*La Municipalité vous présente
ses meilleurs voeux
pour cette année 2023.*

